

Mardi 18 mars 2014
12h45 à 13h45
UQAM, Local J-1060
Pavillon Judith-Jasmin
405, rue Sainte-Catherine Est

**LES
MIDIS
BRÉSIL
BRUNCHÉ**

CONFÉRENCE

Les conflits entre les lois gouvernementales et les règlements de la société civile: le cas de la « Constitution de l'Internet » au Brésil

Marcelo da Luz Batalha

Candidat au doctorat en Sociologie – Unicamp - Brésil

Les risques que posent la criminalité pour la sécurité et le bien-être des citoyens et les réponses à l'insécurité par les États à travers des lois et la police, prennent de l'importance avec l'avènement de l'Internet et l'utilisation intensive du World Wide Web. La cybercriminalité devient ainsi l'objet de débats et préoccupations du public, dans les rues, les nouvelles et les grandes lignes journalistiques. Le Brésil a adopté une loi pénale et promu des politiques publiques pour faire face aux crimes commis sur Internet, ainsi que des services de police spécialisés dans ce type de crime. Cependant, le débat est nécessaire sur les risques et les crimes réels commis via l'Internet. La "peur du crime" est devenue une marchandise politique pour la satisfaction des citoyens par rapport à l'ordre public et la sécurité individuelle et collective. En étudiant la cybercriminalité, nous avons trouvé une zone grise, en particulier en ce qui concerne l'autonomisation des groupes subalternes et des mouvements sociaux, avec l'avènement du World Wide Web, et la diversification de leur répertoire d'action politique, en lien avec différentes formes d'activismes hacker. Le but de cette conférence est de présenter le contexte politique brésilien de la création de la loi sur la cybercriminalité et l'organisation de la société civile autour de ce qu'on a appelé la « Constitution de l'Internet » au Brésil.